

## **2018-11 BILAN ET REEDUCATION DE LA VOIX DANS LE CADRE DES DYSPHONIES D ORIGINE FONCTIONNELLE : MODULE DE PERFECTIONNEMENT**

FORMATION DE :  
Jean-Claude FARENC, Orthophoniste

Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Le 22/06/2018 de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

CONTACT(S) :  
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2018, mais il est également possible de participer à la partie  
présentielle de la formation en modalité non DPC

### **CADRE DE LA FORMATION**

Type de programme :  
Formation continue

Orientation(s) :

L'intervention orthophonique dans les troubles de la phonation :

Méthode(s) :

Approche pédagogique ou cognitive

En groupe

Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive,  
formation universitaire...)

Objectifs pédagogiques de la formation :

Il est nécessaire d'avoir suivi la formation " BILAN ET REEDUCATION DE LA VOIX DANS LE CADRE DES  
DYSPHONIES D ORIGINE FONCTIONNELLE" en 2017 ou 2018 pour participer au MODULE DE PERFECTIONNEMENT

Objectifs :

o Mettre la pratique clinique en adéquation avec les données récentes d'évaluation de la voix.

o Renforcer et actualiser les connaissances théoriques et pratiques concernant l'évaluation qualitative et

## FORMATION SDORMP FORM

quantitative de la voix.

o Sensibilisation et appropriation de l'architecture rédactionnelle du compte rendu de bilan

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

Travail pratique, vidéos, logiciel d'analyse vocale

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

### **PROGRAMME DE LA FORMATION**

REEDUCATION VOCALE (perfectionnement) - le 22/06/2018, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

9h Accueil, présentation de la formation

Programme des journées, tour de table, attentes et questions des stagiaires

9h30 La respiration, les restrictions de mobilité

Le geste phono-respiratoire

10h30 La posture

Le lien posture et respiration

REEDUCATION VOCALE (perfectionnement) - le 22/06/2018, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

14h La pose de voix

Le travail spécifique sur le timbre vocal

15h30 Le travail sur les hauteurs vocales

Le travail sur les intensités vocales en lien avec la posture et la respiration

17h Questions diverses

Synthèse de la formation

## FORMATION SDORMP FORM

### INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 7 heures.

Coût de la formation : 180,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 210,00 euros TTC.

Participants : 20

Lieu(x) de la formation : Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

### INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr). Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

#### Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

#### Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.